

Quel apport de la migration Nord-Sud à l'économie marocaine ?

What contribution of North-South migration to the Moroccan Economy?

Boutaina ISMAILI IDRISSE, (MBA, PhD, Professeure en économie)

Laboratoire d'économie appliquée en sciences économiques (LEA)

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales-Agdal-

Université Mohammed V Rabat, Maroc

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales Agdal Avenue des Nations-Unies, B.P. 721 Agdal -Rabat - MAROC Université Mohammed V de Rabat, Maroc -10090 Tel : 00212 5 37 22 57 48 /39.
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	ISMAILI IDRISSE, B. (2023). Quel apport de la migration Nord-Sud à l'économie marocaine ? International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(4-1), 212-229. https://doi.org/10.5281/zenodo.8264701
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: July 11, 2023

Accepted: August 17, 2023

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 4, Issue 4-2 (2023)

Quel apport de la migration Nord-Sud à l'économie marocaine ?

Résumé :

La migration étrangère au Maroc, principalement espagnole et française, qualifiée aussi de migration Nord Sud, a des racines profondes dans l'histoire. Il s'agit d'un phénomène ancien qui a été alimenté par des facteurs économiques, sociaux voir même culturels depuis la seconde moitié du 20^e siècle et dont l'ampleur a été accentuée ces dernières années, notamment à la suite de la crise économique mondiale de 2008-2009.

Les dernières données disponibles montrent la part croissante des migrants français et espagnols parmi l'ensemble des migrants résidant au Maroc. De nombreux facteurs peuvent expliquer cette tendance, dont la stabilité politique et le dynamisme économique que connaît le pays grâce à l'accélération du rythme des réformes menées dans la perspective de renforcer son intégration dans la mondialisation.

Outre ces facteurs déterminants, la position géographique intercontinentale distinctive du Maroc, son identité culturelle riche et diversifiée et les conditions de vie qui y prévalent, offrant un rapport coût/qualité abordable par rapport aux normes européennes, constituent également des facteurs d'attraction qui expliquent pourquoi certains migrants relevant des pays occidentaux choisissent le Maroc comme pays de résidence.

Le présent papier a pour objet de cerner les spécificités de la nouvelle configuration migratoire de type Nord Sud à destination du Maroc, avec une focalisation sur les immigrants originaires de pays européens et ceux relevant de l'Amérique du Nord et plus particulièrement les Etats Unis et le Canada. L'accent sera mis sur l'apport de cette forme émergente de migration pour l'économie marocaine, en termes de contribution à la création de la valeur ajoutée et des emplois, en s'appuyant sur des données récentes fournies par les instances marocaines compétentes et qui s'étalent sur la période 2005-2019. Le papier aborde également quelques pistes de réflexion de nature à permettre au Maroc de tirer meilleur profit de ce type de migration.

Mots clés : Entrepreneuriat, Investissements directs étrangers, Maroc, Migration Nord-Sud, Salariés étrangers,

JEL Classification : J61

Type du papier : Recherche théorique

Abstract

Foreign migration to Morocco, mainly from Spain and France, also known as North-South migration, has deep historical roots. It is an old phenomenon that has been fueled by economic, social and even cultural factors since the second half of the 20th century, and whose scale has increased in recent years, particularly since the global economic crisis of 2008-2009.

The most recent data available show that French and Spanish migrants account for an increasing proportion of all migrants residing in Morocco. This trend can be attributed to a number of factors, including the country's political stability and economic dynamism, thanks to the accelerated pace of reforms aimed at strengthening its integration into the global economy.

In addition to these determining factors, Morocco's unique intercontinental geographical location, its rich and diverse cultural identity and its living conditions, which offer an affordable price/quality ratio by European standards, are also attractive factors that explain why some migrants from western countries choose Morocco as their country of residence.

The aim of this paper is to identify the specific characteristics of the new North-South migration pattern to Morocco, focusing on immigrants from European countries and North America, particularly the United States and Canada. Emphasis is placed on the contribution of this new form of migration to the Moroccan economy in terms of its contribution to value added and job creation, based on recent data provided by the relevant Moroccan authorities and covering the period 2005-2019. The paper also explores some reflections that could enable Morocco to make the most of this type of migration.

Keywords: Entrepreneurship, Foreign direct investment, Morocco, North-South migration, foreign employees

JEL Classification: J61

Paper type: Theoretical Research

Introduction

Durant le siècle dernier, le Maroc a connu différentes formes de migration internationale. En effet, avant l'indépendance, le Maroc était considéré comme un pays d'immigration (d'accueil), du fait de la politique poursuivie par les autorités du Protectorat qui ont encouragé les mouvements migratoires à partir de la France et de l'Espagne vers le Maroc et qui se sont soldés par un flux d'immigrés totalisant près de 529.000 personnes en 1952. Néanmoins, après l'Indépendance, la migration a emprunté une trajectoire inverse, particulièrement après le départ des Européens vers la fin des années 1950. À partir de 1962, le Maroc a connu un rebond significatif des flux d'émigrés vers l'Europe occidentale, en lien avec les accords de main-d'œuvre conclus avec les pays européens. Ce nouveau contexte a constitué pour les salariés marocains une opportunité pour prospecter de nouvelles destinations autres que la France et l'Espagne, comme l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique. Au début des années 1980, la migration de la main-d'œuvre marocaine s'est tournée vers certains pays arabes, plus particulièrement les pays du Golfe, corolaire de l'essor économique important qu'ont connu ces pays. Actuellement, on assiste à l'émergence d'une nouvelle forme d'émigration des Marocains, à savoir celle des compétences, communément appelées « fuite des cerveaux ». Alors que la migration marocaine vers le Nord a été l'œuvre de personnes en quête de moyens matériels, leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs proches, on assiste, aujourd'hui, à une inversion progressive des flux migratoires dans le sens Nord- Sud. La ventilation des données émanant du RGPH¹ de 2004 selon la nationalité dénote d'une présence plus ou moins importante de nationalités de tous les continents. Mais globalement, les étrangers de nationalité européenne, à prédominance française et espagnole, constituent la part la plus importante de cette population (45,9%) (HCP², 2009). Selon la Direction des Français à l'étranger et l'administration consulaire (Ministère des Affaires étrangères, France), le nombre des Français installés au Maroc ne cesse d'augmenter : 34 097 s'étaient enregistrés sur les registres consulaires à la fin de l'année 2007, ils étaient 46 995 fin 2013, parmi lesquels la moitié est composée de bi-nationaux (Terrazoni, 2015). Ce nombre est de 51008 en 2021 (Munoz, 2022). Ces Français incarnent en effet le phénomène des migrations en provenance d'Europe vers le Maroc. Quant au nombre des Espagnols installés au Maroc, il varie entre 10000 à 15000 personnes en nette évolution vu que le nombre de ressortissants ibériques résidant au Royaume est passé de 7.740 en 2010 à 8.115 en 2012, alors que près de 5.000 ne sont pas inscrits sur les registres consulaires (Moho, 2023).

Cette tendance est la résultante de plusieurs facteurs d'ordre économique, social et culturel. La mondialisation, compte tenu de ses effets en termes d'homogénéisation des modes de vie et de convergence des systèmes de valeurs, transcende les frontières et crée des conditions propices à l'émergence de cette nouvelle forme de migration, qui reste toutefois peu abordée dans la recherche académique en raison de la prépondérance des autres types de la migration.

Le présent papier a pour objet de cerner les spécificités de la nouvelle configuration migratoire de type Nord Sud à destination du Maroc, avec une focalisation sur les immigrés originaires des pays européens et nord-américains. Il vise à apporter quelques premiers éclairages sur l'apport de cette forme émergente de migration sur l'économie marocaine, en termes de contribution à la création de la valeur ajoutée et à la dynamisation du marché de l'emploi, en s'appuyant sur les données récentes disponibles auprès des instances marocaines compétentes et qui s'étalent sur la période 2005-2019.

¹ Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

² Haut-Commissariat au Plan.

1. Migration internationale : quelques fondements théoriques

Les chercheurs en sciences sociales ont tenté depuis plus d'un siècle de comprendre les raisons pour lesquelles une personne cherche à migrer. Cette question reste pluridisciplinaire, car elle fait appel aussi bien à la géographie que la psychologie, l'économie, la sociologie, l'anthropologie ou encore la démographie. Ci-après quelques explications sont fournies pour mettre en lumière cette question éminemment importante.

1.1. Les approches micro-individuelles

Elles constituent l'une des toutes premières approches explicatives des migrations tant internes qu'internationales et se concentrent sur la prise de décision individuelle. L'individu examine les coûts et les bénéfices liés à la migration potentielle avant de prendre la décision de quitter son lieu de résidence. Cette approche est souvent associée au texte de Larry Sjaastad publié en 1962, dans lequel il se propose d'identifier les coûts et les bénéfices et de déterminer le « retour sur investissement » résultant des migrations. En effet, l'auteur considère la migration comme un « investissement qui augmente la productivité des ressources humaines », investissement qui comporte des coûts, mais recèle également des bénéfices. Les coûts sont à la fois monétaires et non monétaires (Piché, 2013).

L'introduction de la notion de capital humain dans cette approche constitue l'apport le plus significatif dans la réflexion de Sjaastad. « D'une part, le niveau et les caractéristiques du capital humain ont une influence sur la propension à migrer (ainsi une personne hautement qualifiée peut souvent plus facilement tirer parti de la migration et certaines formations – en informatique par exemple – sont plus facilement transférables à l'étranger que d'autres – en droit national par exemple). D'autre part, la migration peut, en elle-même, constituer une stratégie d'accroissement du capital humain (ainsi un séjour à l'étranger peut permettre d'acquérir un diplôme ou une expérience valorisable lors du retour au pays) » (Piguet, 2013). L'analyse de Sjaastad a permis à Everett Lee de fonder sa réflexion sur le modèle push and pull qui se base sur le postulat que la migration est le résultat d'un calcul individuel fondé sur les facteurs d'attraction (lieu de destination) et les facteurs de répulsion (lieu d'origine) (Everett, 1966).

1.2. Les approches macro-structurelles

Ces approches consistent à situer les décisions migratoires dans leur contexte global. Une première approche s'est attelée à inscrire les mouvements migratoires dans un système impliquant la circulation de divers flux entre les lieux d'origine et de destination : flux de personnes, mais aussi flux de biens, de services et d'idées. L'approche systémique voit son apparition avec Akin Mabogunje (1970*). Son schéma analytique tente d'identifier tous les éléments de l'environnement pouvant affecter les mouvements migratoires, allant de l'environnement économique, à la technologie, à l'environnement social et enfin aux facteurs politiques. Il mentionne également deux autres facteurs qui seront largement développés par les recherches futures, à savoir le rôle important de la circulation de l'information et le maintien des contacts avec le lieu d'origine, ouvrant la porte aux nombreux travaux qui insisteront sur l'importance des réseaux sociaux et familiaux ainsi que des transferts monétaires dans le processus migratoire (Piché, 2013).

1.3. Les réseaux migratoires

L'explication introduite par Stark et Bloom (1985*) se démarque des théories microéconomiques, car elle considère la stratégie familiale comme étant déterminante dans la décision de migrer. Elle souligne l'interdépendance mutuelle entre le migrant et sa famille et insiste sur la gestion et le partage des risques. La migration est alors analysée au niveau du ménage et revêt un caractère de sécurité sociale. En sortant de la vision individualiste et

atomistique, il devient possible de concevoir la migration comme relevant d'actions collectives et familiales qui relient des migrants et des non-migrants dans un ensemble de relations que captent les nouvelles analyses centrées sur la notion de réseau (Piché, 2013).

2. Migration Nord Sud au Maroc : un domaine de recherche peu investi

2.1. Origine du concept Nord Sud

Le concept de Nord-Sud fait partie d'une panoplie d'intitulés évoqués pour souligner les inégalités, disparités et autres écarts qui sévissent entre nations, voir à l'intérieur d'une même nation. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le président américain Truman fait état, dans son discours inaugural, de "pays sous-développés". Il regroupait ainsi des pays économiquement fragiles et peu industrialisés. Ce vocable n'a pas fait long feu en raison de sa connotation péjorative et a été rapidement, dans les années 1960, remplacé par celui de pays "en développement" ou "en voie de développement". Les années 1970 se sont enrichies de la qualification de pays "les moins avancés" pour mettre davantage l'accent sur l'aggravation du gap grandissant entre pauvres et riches. À noter que la première fracture est épinglée par le démographe Alfred Sauvy (1952) qui a imaginé l'expression "Tiers-monde", en s'inspirant de l'appellation "Tiers État" qui désignait les exploités de la pré-révolution française de 1789. L'objet était de distinguer un groupe de pays qui ne s'identifiaient pas aux deux blocs Est-Ouest dans le contexte de la guerre froide dirigée respectivement par l'URSS et les États-Unis.

L'expression Nord-Sud a émergé en 1980, dont la paternité revient au chancelier allemand Willy Brandt. Cette expression repose sur une distinction qui, selon une ligne imaginaire, autorise la segmentation de la planète en deux grands hémisphères : le Nord, formé de pays considérés comme économiquement les plus avancés et le Sud qui abriterait les pays les plus démunis. La dynamique que connaît le développement à travers le monde et le changement des paradigmes qui définissent le progrès n'ont pas tardé à pousser, également, la notion Nord-Sud vers l'obsolescence. En effet, ce concept ne correspond plus à la réalité du monde actuel, qui est plus complexe et plus dynamique. Il ne prend pas en compte les changements économiques, politiques, sociaux et environnementaux qui ont affecté les pays du Nord et du Sud depuis les années 1980. Il ne rend pas compte des différences internes à chaque groupe ni des coopérations entre certains pays du Nord et ceux du Sud. Il simplifie trop la diversité des situations et les enjeux structurels du développement.

2.2. La Migration Nord Sud au Maroc : un phénomène visible, mais difficile à cerner

Face aux migrations dites illégales en provenance de pays ou de continents dits répulsifs (du Sud vers le Nord) on remarque, aussi, une migration Nord-Sud³ désignée par de nombreuses expressions évoquant des phénomènes qui se recouvrent partiellement : « second home mobility », « tourisme résidentiel », « migrations d'agrément » ou encore « lifestyle migration » (Beson, 2009).

La diversité des expressions est justifiée par le fait que la plupart des migrants du Nord ne se considèrent pas comme des migrants, ou du moins « pas comme les autres migrants », il est important de se référer à la définition de la migration par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) comme « [le] déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration

³ En 2017, les Nations Unies recensaient 258 millions de migrants (3% de la population mondiale) dont 97 millions se déplacent du Sud vers le Sud, 89 millions du Sud vers le Nord, 57 millions du Nord vers le Nord et 14 millions du Nord vers le Sud seulement (Caritas International.be, 2018).

englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée » (Therien et al, 2014).

Ainsi, la migration Nord-Sud est considérée comme une forme de migration qui concerne des salariés, des personnes qualifiées et des personnes retraités issus de pays développés vers des pays dont le niveau de développement est au-dessous de celui de leur pays d'origine. Les salariés quittent un pays riche pour rejoindre une entreprise dans un pays émergent ou pour y investir. Ces départs sont parfois volontaires ou peuvent être imposés par un employeur. Les personnes retraitées peuvent vivre leur retraite dans un pays qui leur offre des conditions de vie matérielles plus confortables⁴ (prix de l'immobilier plus bas, fiscalité avantageuse, coût de la vie plus abordable).

La migration Nord-Sud devient de plus en plus un phénomène qui met en branle la perception habituelle selon laquelle les flux migratoires sont fatalement du Sud vers le Nord. Il traduit dans son substrat l'amélioration des perspectives des pays du Sud, en l'occurrence ceux engagés dans un processus de progrès économique et d'ouverture culturelle. La migration Nord-Sud renforce, aussi, la conviction selon laquelle la mondialisation ne conduit pas uniquement à l'interdépendance des économies et des systèmes productifs et financiers, mais tend également à nourrir des dynamiques croisées en termes des flux humains.

Certes, ce phénomène suscite aujourd'hui un intérêt sans cesse croissant tant pour les chercheurs qui s'intéressent aux questions migratoires et s'attèlent à en décrypter l'évolution et les perspectives que pour les décideurs au vu des implications économiques et sociales se rapportant au phénomène de la migration Nord-Sud (pays d'accueil notamment).

Si des chercheurs anglophones se sont intéressés à cette forme de migration, dans sa dimension purement économique, dès la fin des années 1990 (l'expatriation, life style migrations, et les return mobilities), le monde académique francophone n'a commencé à s'y intéresser que sur la période récente (Poli, 2015).

Dans le contexte marocain, aucune recherche approfondie et exhaustive sur les migrants du Nord n'a été menée jusqu'à présent pour apprécier l'apport réel de ces migrants dans l'économie marocaine. La plupart des recherches demeurent polarisées, en grande partie, sur des analyses anthropologiques portant essentiellement sur les motifs migratoires des migrants du Nord ou se sont focalisées sur les déterminants démographiques et historiques de la présence française au Maroc à l'instar des travaux de Chloé Pelligrini⁵ ou sur la présence des hivernants européens au Maroc par la géographe Brenda Le Bigot...De même, l'étude menée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) sur les résidents étrangers au Maroc basée sur le recensement général de la population et de l'Habitat de 2014 n'a pas soulevé cette question.

L'analyse des données disponibles auprès des différentes instances publiques révèle la difficulté d'accès aux données permettant de quantifier l'apport de cette migration Nord-Sud sur le plan économique. S'ajoute à cela, l'interdépendance de ce phénomène avec d'autres dimensions tout aussi importantes, en l'occurrence celle liée à l'investissement direct étranger qui entraîne souvent dans son sillage des flux financiers et des flux humains en termes de compétences techniques et managériales s'implantant dans les pays d'accueil.

En d'autres termes, les statistiques disponibles au niveau des instances publiques chargées de l'emploi ou des investissements ne permettent pas de faire ressortir clairement cet apport en des termes quantitatifs :

⁴ « Le coût de la vie est 40 % moins cher qu'en France, ce qui leur permet de profiter pleinement de leur retraite. Le régime fiscal est également plus avantageux que celui de la France, puisqu'il permet à toute personne y habitant plus de 183 jours dans l'année, d'obtenir une réduction » (Munoz, 2022).

⁵ Chercheuse associée à l'Institut de Recherche et d'Etudes sur les Mondes Arabes et Musulmans (IREMAM, CNRS, Aix-Marseille Université).

- L'Office des Changes qui trace toutes les opérations effectuées avec le reste du monde met entre autres l'accent sur les IDE en termes de flux financiers sans pour autant évoquer clairement les emplois générés par ces investissements (par type d'emploi et par origine étrangère et marocaine), la question de l'emploi ne relevant pas de ses attributions légales.
- Le Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences en tant que structure compétente pour accorder les autorisations nécessaires aux salariés étrangers fournit seulement les données sur l'emploi autorisé par nationalité, par année et par métier sans avoir les données sur leurs employeurs ou la répartition de ces emplois par ville ou région économique.
- La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) fournit seulement les emplois déclarés dont les données restent incompatibles avec ceux du Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences. Cette incompatibilité est expliquée par le degré important de clandestinité de l'emploi étranger au Maroc dans la mesure où au Maroc, toute entreprise qui souhaite embaucher un étranger doit d'abord expliquer pourquoi elle n'embauche pas un Marocain. Une procédure qui n'est pas systématiquement respectée⁶.
En l'absence d'enquêtes de terrain et par catégorie de migrants du Nord, il est difficile de quantifier l'apport de cette forme de migration. Ceci dit et au-delà des controverses que pourrait susciter le débat sur la migration Nord-Sud, nul ne peut perdre de vue les opportunités associées à cette nouvelle forme de migration. Qu'ils soient retraités, entrepreneurs ou salariés auprès d'entreprises nationales, de multinationales, d'ONG locales ou internationales ou tout autre type d'organisations, l'apport des migrants relevant des pays du Nord pourrait avoir des effets positifs pour les pays d'accueil (du Sud). Les effets potentiels qui sont perceptibles, notamment à travers :
 - L'apport en compétences et expertise dans des domaines spécifiques où les besoins des secteurs économiques ne sont que partiellement satisfaits par le biais du système de formation-enseignement national ;
 - L'impulsion de la demande domestique à travers les revenus générés par les migrants du Nord, souvent bénéficiant de niveaux de rémunération assez élevés ;
 - La création de nouvelles entreprises génératrices de valeur ajoutée et d'emplois dans les pays d'accueil.

3. Migration Nord-Sud au Maroc sous le prisme du marché du travail

Le marché de travail au Maroc a connu un attrait assez soutenu des employés étrangers venant des pays du Nord, sous l'effet de deux forces concomitantes :

- Un rythme de convergence accéléré de l'économie marocaine à la faveur d'un processus dense de réformes et de stratégies sectorielles à fort potentiel en termes de créations de valeur ajoutée et d'emplois de qualité ayant suscité des mouvements de délocalisation des industries et des services (quête de compétitivité et des opportunités) constituent un facteur qui accentue cette tendance. En effet, le Maroc a fait de l'attractivité des IDE un axe central de sa politique d'ouverture économique sur l'extérieur. Relais de croissance et levier important de création d'emplois, les investissements étrangers ont bénéficié d'un intérêt particulier de la part de

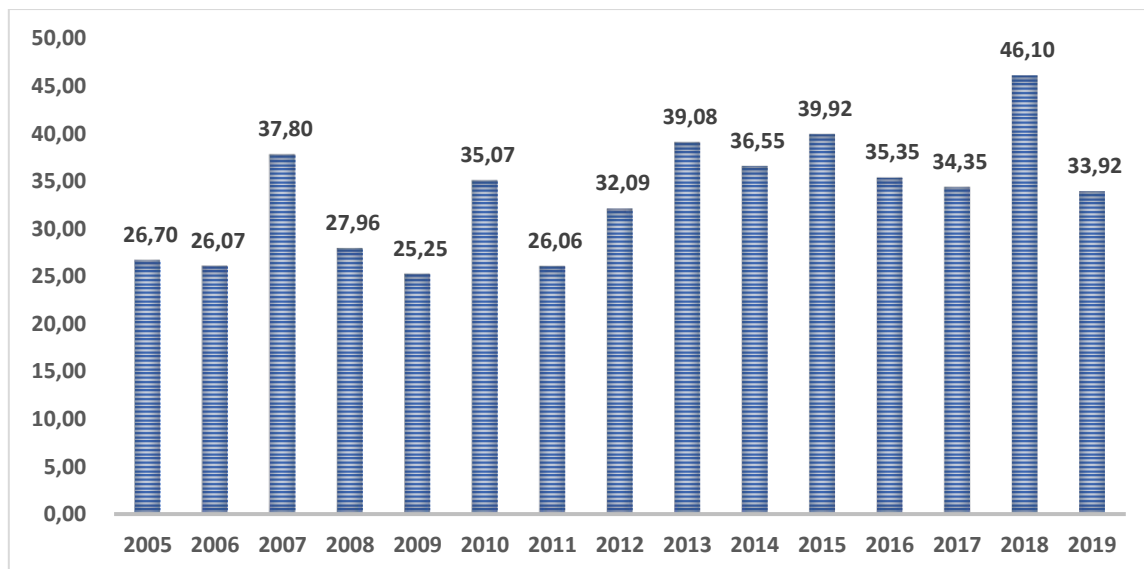
⁶ L'immigration des salariés étrangers est réglementée par le Chapitre V (emploi des salariés étrangers) de la loi n° 65.99, relative au Code du travail qui stipule dans son article 516 que : « Tout employeur désireux de recruter un salarié étranger doit obtenir une autorisation de l'autorité gouvernementale chargée du travail. Cette autorisation est accordée sous forme de visa apposé sur le contrat de travail ». Le critère d'octroi du visa d'un contrat de travail d'étranger répond à un double objectif. Le premier concerne le souci de préserver l'emploi national contre toute concurrence étrangère, en l'occurrence les candidats étrangers affichant un niveau de qualification professionnelle similaire. Le deuxième vise à attirer les profils étrangers hautement qualifiés pour satisfaire les besoins de développement de l'économie nationale.

l'État, comme en témoignent les multiples mesures et dispositions déployées au cours des deux dernières décennies :

- Un cadre réglementaire et légal moderne et évolutif, visant à sécuriser l'investissement privé et à atténuer autant que possible les risques qui y sont associés ;
- Une approche territoriale de promotion, grâce à une offre qui s'appuie sur les atouts compétitifs dont recèlent les différentes régions du Maroc ;
- Une approche sectorielle ciblant les délocalisations, en ligne avec les stratégies novatrices couvrant des secteurs porteurs dans l'industrie comme dans les services ;
- Des mécanismes d'appui spécifiques de l'État, sous forme de soutien direct ou indirect (foncier, exonération fiscale ...) visant à impulser l'investissement privé national et étranger.

Les multiples réformes déployées par le Maroc pour rendre son économie attractive, conjuguées à la conclusion de plusieurs accords de libre-échange, notamment avec des acteurs majeurs de l'économie mondiale qu'ils soient des pays développés ou émergents, ont eu des répercussions positives en termes d'accroissement des flux d'IDE reçus par le Maroc, comme il ressort du graphique ci-après :

*Graphique 1 : Évolution des investissements directs étrangers au Maroc (2005-2019)
(en milliards de MAD)*



Source : Auteur sur la base des données Office des Changes

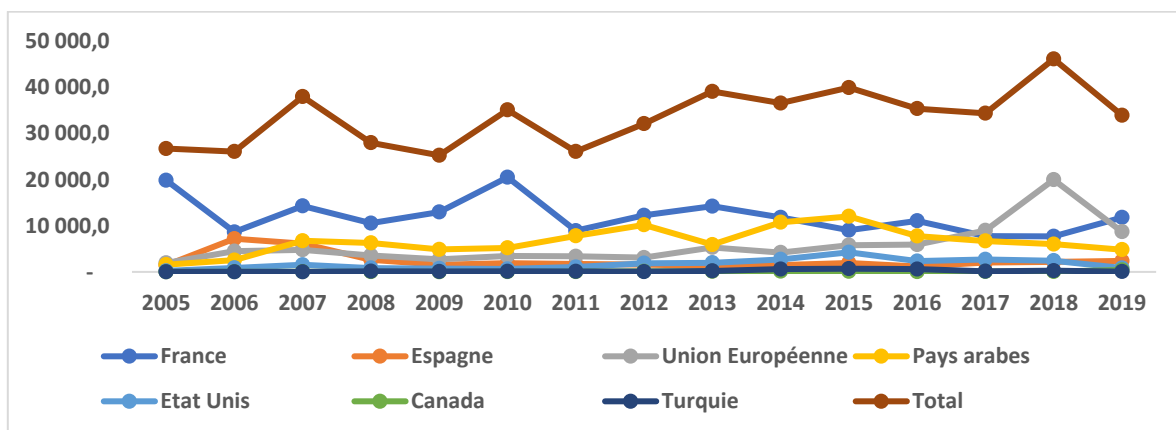
Alors qu'en 2005, les flux d'IDE étaient de l'ordre de 26,7 milliards de MAD. En 2007, le montant global des IDE reçus par le Maroc a atteint presque 38 milliards de MAD.

La performance réalisée en 2007 coïncide dans les faits avec le lancement de plusieurs stratégies sectorielles dont la mise en œuvre dépend étroitement de la promotion de l'investissement à travers une politique fiscale attrayante et des opportunités porteuses dans plusieurs branches d'activité. Ce faisant, les flux d'IDE sont devenus moins corrélés aux opérations de privatisation et tirent désormais leur vigueur des atouts compétitifs dont dispose l'économie marocaine.

En 2018, le flux d'investissements directs étrangers (IDE) au Maroc s'est inscrit en hausse, atteignant son plus haut niveau des dix dernières années. En effet, le flux net d'IDE au Maroc se sont chiffrés à 46,1 Mds MAD en 2018 (+34,35% par rapport à 2017). Cette forte croissance intervient pour la seconde année de suite, après une chute de presque 11,5% entre 2015 et 2016. Cette tendance haussière trouve sa justification essentiellement dans l'environnement économique, institutionnel et réglementaire globalement favorable qu'offre le Maroc aux

investisseurs étrangers. L'économie marocaine est considérée comme stable et sans risque majeur pour les affaires (notation A4/A4 de la COFACE en 2019) (DG Trésor, 2019). De tels résultats positifs sont corolaires autant aux réformes déployées par le Maroc sur le front de la modernisation de son système productif et du renforcement de sa compétitivité et attractivité, qu'aux efforts consentis en matière de diversification des liens de coopération et de partenariat avec plusieurs acteurs clés du système mondialisé. À cet égard, il importe de souligner le renforcement des liens économiques avec nos partenaires européens plaçant le Maroc au rang de partenaire d'exception dans le voisinage euro-méditerranéen, la progression sensible des échanges commerciaux entre le Maroc et les États-Unis, l'évolution soutenue du commerce bilatéral entre le Maroc et la Turquie ainsi que le renforcement des liens de coopération entre le Maroc et ses partenaires africains.

Graphique 2 : Répartition des flux des IDE par pays (2005-2019) (en millions de MAD)



Source : Auteur sur la base des données Office des Changes

• Un contexte économique dans les pays du Nord moins porteur que par le passé, soumis à des crises économiques et financières répétitives, réduisant les perspectives de croissance et mettant sous pression le marché du travail dans ces pays. La crise financière internationale de 2008 ayant alimenté un accroissement sans précédent des migrants espagnols en quête d'opportunités d'emplois au Maroc⁷.

3.1. Évolution et profil des salariés étrangers au Maroc

La mise en place de stratégies sectorielles par le Maroc a été accompagnée d'un flux important d'employés étrangers, et ce depuis 2005. En effet, selon le département de tutelle, l'emploi étranger au Maroc a progressé d'une année à une autre depuis 2006⁸ comme il ressort du tableau ci-après :

Tableau n° 1 : Évolution du nombre de salariés étrangers au Maroc (2006-2010)

Années	2006	2007	2008	2009	2010
Contrats visés dont :	7561	7574	8770	9378	8901
En renouvellement	3745	3981	4385	5509	5561
En 1 ^{er} établissement	3484	3353	4097	3532	3009
Contrats d'artistes	332	240	288	337	331

Source : Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences

Il en ressort que le nombre de contrats de travail d'étranger visés est passé de 6603 en 2005 à 7561 en 2006 avant d'atteindre 8901 en 2010, à partir de laquelle l'on note une légère hausse

⁷ Plusieurs espagnols témoignent d'un horizon ibérique plombé par un taux de chômage qui dépasse le quart de la population active et touche plus d'un jeune de moins de 25 ans sur deux. Alors ils sont partis, non pas comme beaucoup d'autres vers le Nord, mais vers le Sud.

⁸ Rapport sur l'emploi des salariés étrangers au Maroc/ DE/DI/SEM/Janvier 2011.

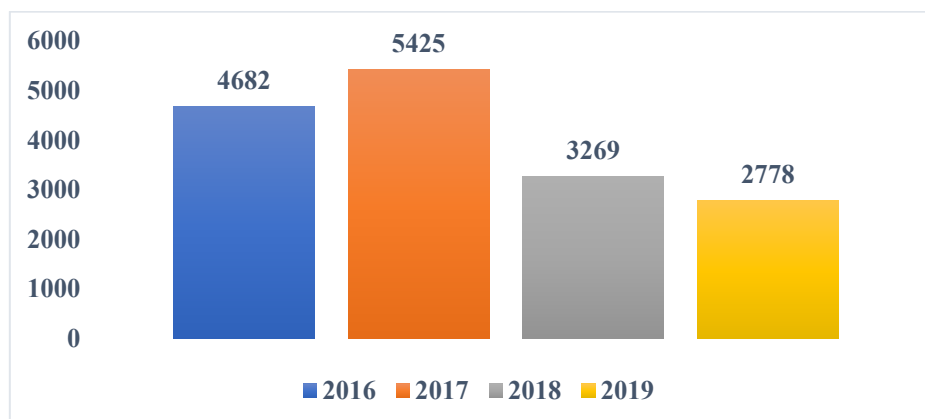
due, d'une part, à l'arrivée au Maroc de nouveaux investisseurs étrangers, notamment dans les secteurs de l'hôtellerie et la restauration, l'automobile, l'aviation, l'offshoring, les grandes enseignes ... et, d'autre part, à l'expatriation d'ingénieurs et techniciens étrangers, notamment français, chinois, turcs et ressortissants de certains pays arabes, par des multinationales adjudicataires de marchés publics, et ce, pour la réalisation de différents projets d'envergure nationale (autoroutes, viaducs, tunnels, infrastructure portuaire, centrale hydroélectrique, électrification, tramway, forages pétroliers, ...). Il est à signaler à ce sujet que les multinationales en question ne recourent qu'à l'expatriation du staff administratif et technique nécessaire à la conduite des projets et recrutent localement le reste de leur personnel.

Suite à la crise financière et économique internationale qui a frappé la zone euro et le monde dans sa globalité (2009-2012), un nombre croissant d'étrangers ont manifesté un engouement pour le Maroc, en cherchant des opportunités d'emplois dans les secteurs porteurs qui sont à la recherche de profils pointus et dotés de qualifications qui répondent aux exigences des employeurs.

Les Européens sont de plus en plus nombreux à migrer au Maroc pour y travailler. À titre illustratif, la présence des travailleurs espagnols dans les provinces du Nord du Royaume illustre parfaitement l'exemple de la nouvelle configuration de la migration Nord-Sud. Il ne s'agit pas seulement d'ouvriers, de restaurateurs, maçons, artisans, ou retraités, mais aussi des ingénieurs, des architectes, des avocats à la recherche de meilleures conditions de vie (Barroux, 2013). Selon l'Institut National de la Statistique d'Espagne, le nombre d'Espagnols officiellement enregistrés en tant que résidents sur le sol marocain a été multiplié par 4 entre 2003 et 2011. Cette tendance s'est poursuivie jusqu'en 2012, l'immigration des Espagnols vers le Maroc a augmenté de 32% entre 2008 et 2012 (Rhoul, 2018). Les chiffres fournis par l'Ambassade espagnole au Maroc en 2013 déclarent quelques 10000 Espagnols enregistrés officiellement, sachant que beaucoup ne sont pas déclarés. Le phénomène inversé de l'immigration entre le Maroc et l'Espagne est un phénomène lié aux cycles économiques selon Hein de Haas de l'Institut des migrations internationales à l'Université d'Oxford (Hustad, 2013).

Depuis 2016, le nombre de contrats visés par le Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences a évolué de 4682 à 2778 en 2019 comme le montre le graphique ci-après. En moyenne annuelle, ce nombre s'élève à 4038 contrats. Il reste, cependant, en deçà du niveau moyen affiché durant la période précédente (2006-2010).

Graphique 3 : Évolution du nombre de salariés étrangers au Maroc (2016-2019)



Source : Auteur sur la base des données du Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences

Ceci dit, les données de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale reflètent une autre réalité différente de celle émanant du Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de

l'Emploi et des Compétences dans le sens où elles montrent que le nombre des travailleurs migrants s'élève à 26 283 pour l'année 2017 (dont 31,4% sont des femmes et 69,6% des hommes), contre 24 684 travailleurs migrants pour l'année 2016 et 23 055 pour l'année 2015. Les données fournies par la CNSS montrent que pour l'année 2017, les nationalités les plus représentées sont : les Français (5 346), les Sénégalais (4 958), les Espagnols (2 722), les Tunisiens (964), les Philippins (905), les Ivoiriens (899), les Algériens (770), les Américains (667), les Turcs (664) et les Chinois (626). La majeure partie des travailleurs migrants (9 578) exercent dans le secteur des services tandis que 3 779 travailleurs migrants opèrent dans le secteur du commerce. 2 689 exercent dans l'industrie manufacturière et 2 410 dans la construction. Par contre, le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche ne compte que 354 travailleurs migrants (CESE, 2018).

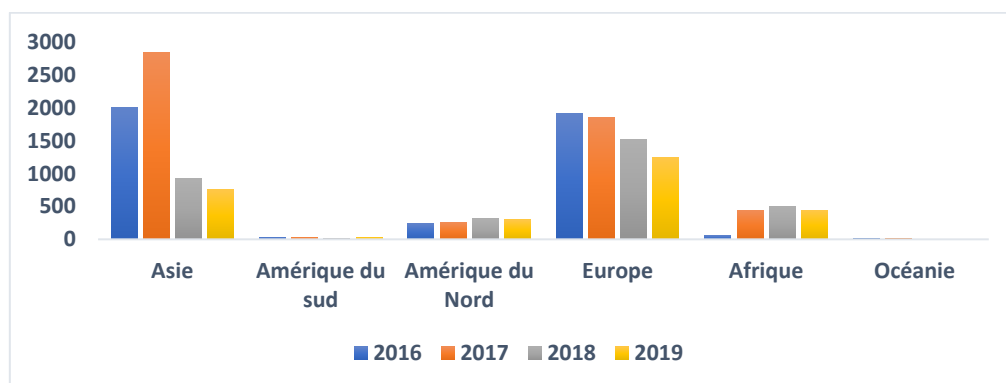
Selon les tranches de salaire mensuel, ils sont 10 138 travailleurs migrants à gagner plus de 10000 MAD par mois, 3 621 travailleurs migrants à gagner entre 6 000 et 10 000 MAD/mois, 3 193 travailleurs migrants à gagner entre 3 000 et 4 000 MAD/mois, alors qu'ils ne sont que 843 à gagner un salaire mensuel inférieur à 1 813 MAD par mois (CESE, 2018).

Les données du Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences les plus récentes montrent pour l'année 2015, que le Maroc comptait 7 755 travailleurs migrants, alors que la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale a recensé au titre de la même année 23 055 travailleurs migrants. L'explication qui peut être donnée à cette différence est que les 7 755 identifiés par le Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences disposent de contrats visés et à jour par l'autorité gouvernementale en charge de l'emploi. D'après les chiffres de l'inspection du travail pour l'année 2015, sur 1 667 travailleurs migrants recensés auprès de 426 entreprises, 76,12% étaient en situation régulière et 21,47% en situation irrégulière. Les données fournies par l'autorité en charge de l'Emploi et par les différentes institutions ne contiennent pas les travailleurs migrants non déclarés ni ceux qui opèrent dans le secteur informel.

3.2. Évolution du nombre de salariés étrangers au Maroc par continent et par pays d'origine européenne et Nord-américaine

Même si la présence des salariés étrangers au Maroc est marquée par une certaine diversification, elle reste toutefois polarisée sur les ressortissants d'origine européenne et asiatique. Le nombre de contrats visés cumulés durant la période de 2016 à 2019 a atteint 6541 pour les salariés européens et 6511 pour ceux relevant des pays asiatiques.

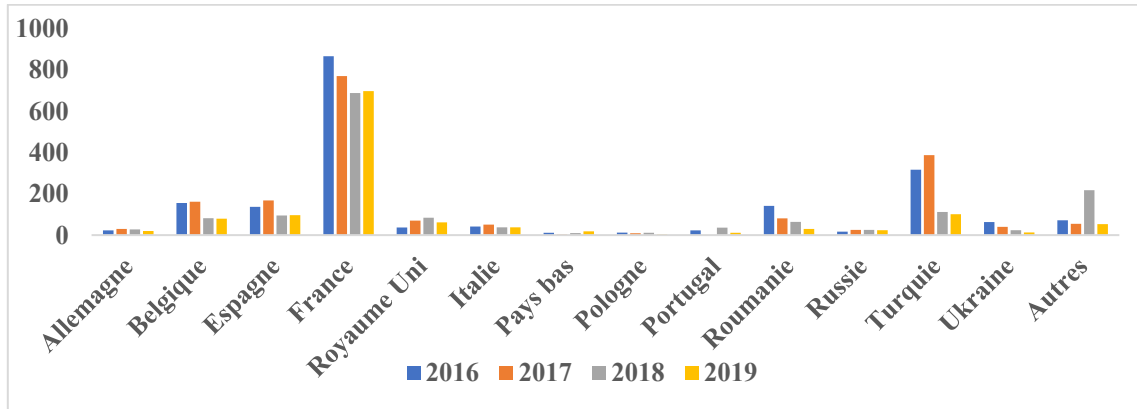
Graphique 4 : Évolution du nombre de salariés étrangers au Maroc par continent (2016-2019)



Source : Auteur sur la base des données du Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences

En se focalisant essentiellement sur la présence européenne et nord-américaine, il ressort que par pays, les données reflètent une forte présence française au Maroc avec 3025 contrats visés entre 2016 à 2019 soit 50% de la présence de salariés d'origine européenne. Cette omniprésence des salariés français est suivie de loin par les Turcs et les Espagnols avec respectivement 918 et 497 sur la même période considérée (graphique n°5).

Graphique 5 : Évolution du nombre de salariés étrangers au Maroc d'origine européenne (2016-2019)

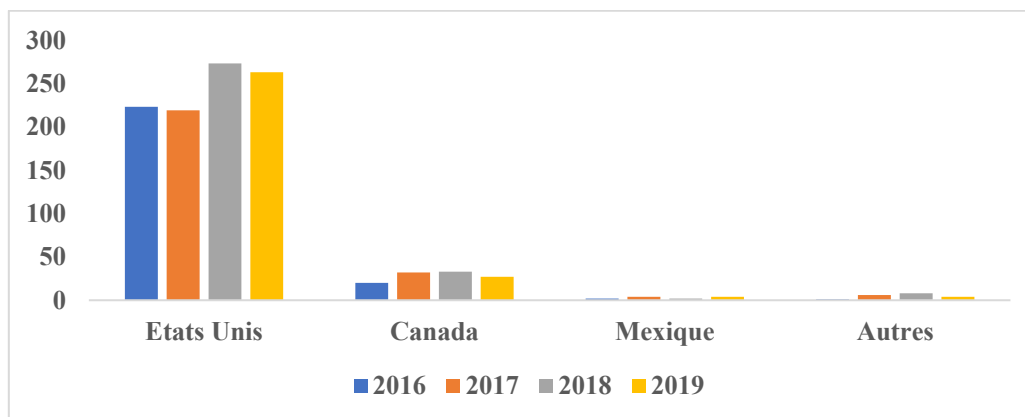


Source : Auteur sur la base des données du Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences

Cette présence peut être expliquée, entre autres, par la proximité géographique, mais également linguistique et culturelle qui caractérise les relations entre le Maroc et la France. Les Français affichent une grande familiarité avec le Maroc avant leur départ, à leur arrivée et certains même après plusieurs années de vie au pays (Therien et al, 2014).

Pour les salariés relevant du continent américain, il convient de constater que la présence américaine demeure prépondérante. La présence des salariés américains a connu une évolution ascendante au cours des dernières années, en lien notamment avec la dynamique des relations économiques entre les deux pays, qui sont liés depuis 2006 par un accord de libre-échange global, qui intègre une dimension importante en termes d'attrait des firmes américaines pour étendre leurs activités au Maroc.

Graphique 6 : Évolution du nombre de salariés étrangers au Maroc du continent américain (2016-2019)



Source : Auteur sur la base des données du Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences

3.3. Nature des professions des salariés étrangers Européens et Nord-américains au Maroc

Les salariés étrangers, travaillant au Maroc, sont en général des cadres confirmés, cadres supérieurs, ou dirigeants d'entreprises. Ces derniers sont munis d'un contrat de travail et d'un mandat social qui leur permet d'occuper le poste de directeur général, administrateur directeur

général, président-directeur général, président de directoire, etc. (Aujourd'hui le Maroc, 2006). Le salarié étranger, muni d'un mandat social ou non, est soumis aux dispositions de l'article 516 de la loi n°65-99 du Code du travail selon lesquelles son employeur doit, avant de le recruter, obtenir une autorisation de l'autorité gouvernementale chargée de l'emploi, accordée sous forme de visa apposé sur le contrat de travail dont le modèle est fixé par la même autorité. (MIEPEEC, 2019).

Il existe, au moins, deux catégories de salariés étrangers opérant au Maroc, ceux qui y sont affectés par leurs sociétés mères, des multinationales en général, pour occuper un poste de responsabilité, pour une durée déterminée, et ceux qui sont recrutés localement. Au terme de leur mission, les premiers seront rapatriés ou affectés à une autre destination, tandis que les seconds devront quitter leur emploi. Ils ne pourront demeurer à leur poste que si une nouvelle autorisation leur est accordée, par l'autorité gouvernementale chargée du travail, autorisation soumise à la double condition qu'elle soit demandée par l'employeur et accordée par l'administration sous forme d'un nouveau visa fixant la durée de l'autorisation. En fait, dès l'expiration de la validité du visa, le contrat de travail prend fin de plein droit, et tout lien de travail entre les parties cesseront d'exister à partir de cette date.

Compte tenu de la diversité des professions des salariés étrangers, l'analyse s'est basée sur la nomenclature analytique des professions établie par le HCP en 2014. Cette nomenclature s'est fixée comme principal objectif de la prise en considération du contexte national qui a été marqué, au cours des deux dernières décennies, par de profonds changements, notamment dans le domaine de l'éducation et de la formation ainsi qu'au niveau du marché du travail. Elle vise également à assurer l'alignement sur les normes en vigueur à l'échelle internationale dans la perspective de rendre les informations comparables entre pays, et ce, en s'inspirant de la dernière version de la classification internationale type des professions (CITP).

Tableau n°2 : Nomenclature Analytique des professions par grand groupe

Groupe 0	Membres des corps législatifs, élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises
Groupe 1	Cadres supérieurs et membres des professions libérales
Groupe 2	Cadres moyens
Groupe 3	Employés
Groupe 4	Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers
Groupe 5	Exploitants agricoles, pêcheurs de poissons et d'autres espèces aquatiques, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés
Groupe 6	Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)
Groupe 7	Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés)
Groupe 8	Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage
Groupe 9	Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers

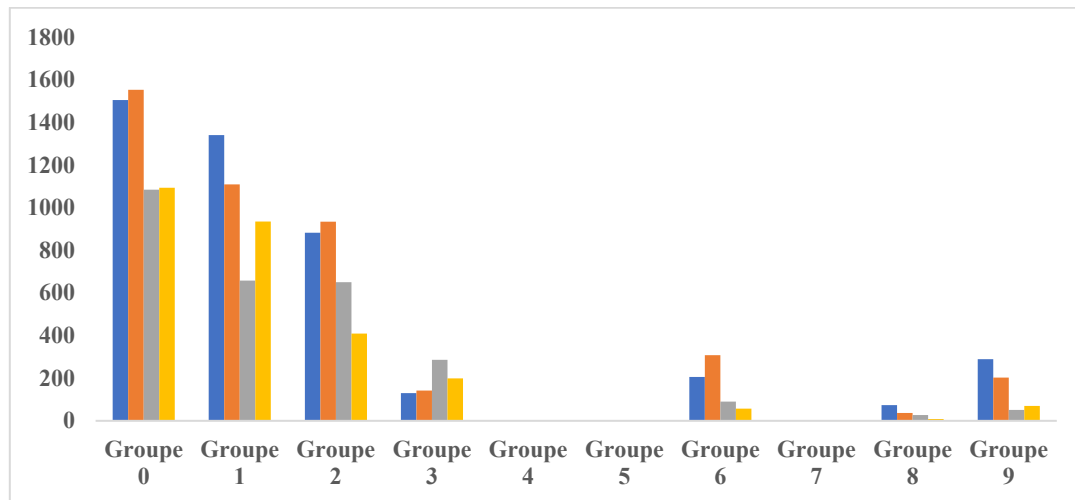
Source : Auteur

En 2015, le Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences a souligné que l'essentiel des travailleurs migrants installés au Maroc sont des cadres supérieurs, près de 1300 parmi eux sont des directeurs généraux et directeurs ; un peu plus de 800 sont des responsables. Ils sont suivis de près par les ingénieurs, cadres et consultants

ainsi que par les techniciens et les animateurs⁹. Les contrats de cadres supérieurs concernent essentiellement les Européens, les Chinois et les Turcs.

Il ressort du graphique ci-dessous issu des données récentes disponibles au niveau du même Ministère que les groupes 0, 1 et 2 constituent les catégories les plus importantes au titre du statut professionnel des emplois étrangers visés au cours desdites années.

Graphique 7 : Répartition des salariés étrangers par grand groupe (2016-2019)



Source : Auteur sur la base des données du Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences

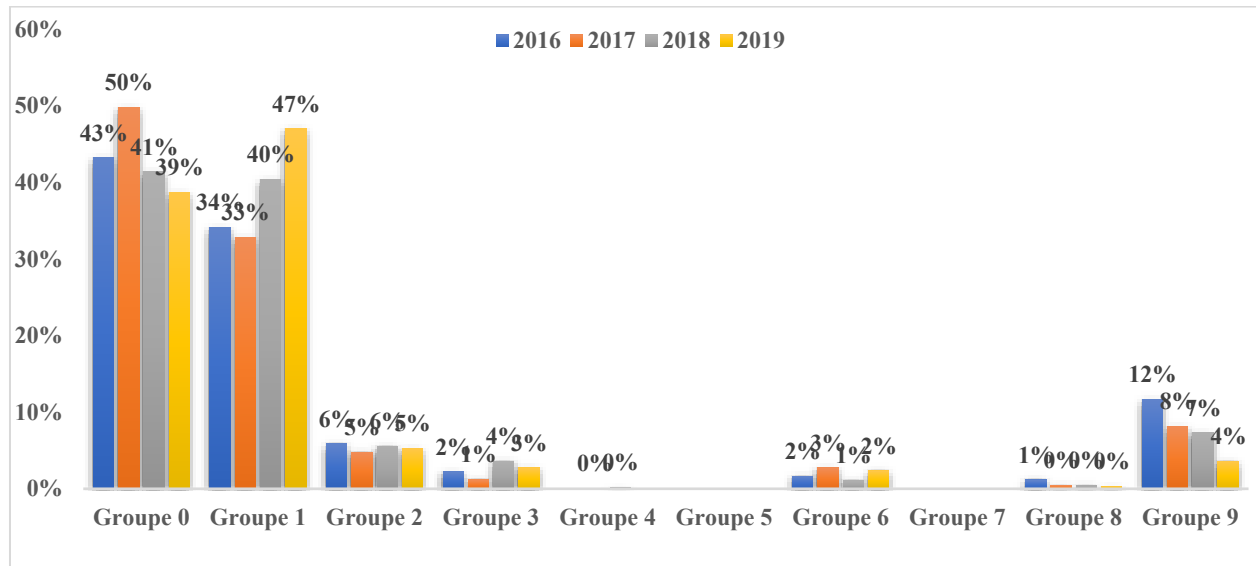
Un examen de l'ensemble des salariés étrangers autorisés à travailler au Maroc et ce par groupe et par sous-groupe au cours de la période 2016-2019 permet de faire ressortir les constats suivants :

- 32% des salariés étrangers en 2016 (plus que 1500 salariés) relèvent du « **groupe 0** » dont 61% du total de ce groupe, occupent des postes de direction, le reliquat étant partagé entre managers, responsables, cadres, contremaîtres, chef, projets ou ateliers. Cette tendance s'est poursuivie également lors des années 2017, 2018 et 2019, où l'essentiel des salariés est des directeurs avec respectivement 52% en 2017, 58,7 % en 2018 et 52,4 % en 2019.
- 29% des salariés étrangers en 2016 (plus que 1300 salariés) relèvent du « **groupe 1** » dont 37% relèvent du sous-groupe des professeurs d'universités et d'écoles de formation des cadres et assimilés (dont 22% sont des enseignants chercheurs) et 13% des pilotes et capitaines de navires. La présence des enseignants et éducateurs s'est accentuée pour représenter 45% en 2017, 49% en 2018 et 71% en 2019. Viennent en second lieu les pilotes et capitaines de navires qui occupent respectivement 14,7%, 10,8% et 5%.
- 19% des salariés étrangers en 2016 (presque 900 salariés) relèvent du « **groupe 2** » occupant essentiellement des fonctions de superviseurs affiliés selon la nomenclature de l'HCP aux Secrétaires d'administration et secrétaires spécialisés suivis des techniciens et professions intermédiaires des sciences et de technique et ensuite ceux exerçant des professions intermédiaires en tourisme et hôtellerie plus précisément des chefs cuisiniers. En 2017, les techniciens et professions intermédiaires des sciences et de technique viennent en tête de liste avec 36% suivie des superviseurs (23%) et des chefs cuisiniers et pâtisseries (15%). En 2018, les postes de chefs cuisiniers et superviseurs partagent respectivement le classement avec 14%, les techniciens et professions de la santé occupent la 3ème position avec 13,5%.

⁹ Données du Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences

La tendance de la nature des professions au niveau national pour l'ensemble des salariés étrangers est également confirmée pour ceux d'origine européenne et nord-américaine (groupe 0, 1 et 2).

Graphique 8 : Répartition des salariés étrangers d'origine Européenne et Nord-Américaine par grand groupe (2016-2019)



Source : Auteur sur la base des données du Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences

4. Emergence d'activités entrepreneuriales

La migration Nord Sud prend forme également à travers l'investissement dans des activités touristiques dans des villes réputées pour leur attractivité et leur rayonnement international. Marrakech est l'exemple pionnier en matière d'acquisition de riads ou maisons traditionnelles dans l'objectif de les rénover pour y habiter une partie de l'année. Ces nouveaux migrants venus au départ comme touristes « The Europeans first come as tourists but during their increasingly frequent visits, they become aware of what they perceive as a better quality of life available to them in Morocco » (Berriane et al, 2017).

L'intérêt ayant évolué progressivement pour prendre la forme d'investissement, en donnant à ces riads une vocation touristique en les aménageant comme maison d'hôtes¹⁰. L'attrait de ces étrangers pour les centres historiques anciens trouve son explication dans différentes raisons. En effet, la grande mobilité de ceux-ci vers le Maroc pour de plus en plus y prendre résidence est facilitée, outre les prix alléchants du foncier, par une bonne accessibilité soutenue par une forte promotion des médinas et des investissements étrangers au Maroc, et accompagnée d'un fort engouement médiatique pour les maisons anciennes et les riads des médinas marocaines. La dynamisation du tourisme international facilitée par la libéralisation du transport aérien, effectuée en 2004, et l'entrée en vigueur de l'Open Sky en 2006 a eu un impact positif sur le tourisme au Maroc et a donné un nouvel élan pour les médinas.

Cet engouement a été particulièrement l'œuvre de migrants français qui reflète une politique nationale volontariste différente à celle pratiquée à l'époque du protectorat¹¹ (ouverture de

¹⁰ Au début des années 2000-2010, il n'y a pas moins de 700/750 maisons d'hôtes. Sur le nombre, il est considéré que 420 appartiennent à des propriétaires étrangers

¹¹ Le peintre Jacques Majorelle avait découvert le charme de l'Orient à Marrakech, la ville ocre. En 1917, il décide de s'y établir en achetant un riad dans l'ancienne médina avant d'être obligé de la quitter par la suite au

restaurants, de maisons d'hôtes à travers l'acquisition et la rénovation des maisons traditionnelles) et dans une mesure moindre de migrants espagnols.

Cette présence française confirme l'étude menée antérieurement sur la présence des migrants français au Maroc où les enquêtes menées sur le terrain marocain depuis 2012, et en particulier à Essaouira et Marrakech, font apparaître un « nouveau » régime de migration. Ainsi, il y a lieu de noter l'arrivée de jeunes actifs Français porteurs de projets d'ouverture de restaurants, de maisons d'hôtes, voir même des retraités transférant leurs retraites pour bénéficier des exonérations fiscales permises par la réglementation marocaine. Par ailleurs, « l'obtention de conditions privilégiées d'installation par leur État d'origine, (couverture sociale, prime d'expatriation par exemple), ne forment plus ni les cadres principaux de ces mobilités ni les raisons majeures qui les provoquent. C'est précisément l'un des aspects qui caractérise la nouveauté de ce phénomène : ces Français ont en commun d'avoir négocié eux-mêmes les conditions de leur déplacement et de leur avenir migratoire. En ce sens, leurs expériences se distinguent à la fois de celles des colons, des expatriés ou des détachés, qui caractérisaient jusqu'à récemment la plupart des mouvements de population de la France vers le Maghreb » (Terrazzoni, 2017).

Ces migrants sont devenus désormais au cœur du déploiement de l'offre touristique avec le développement des « riad » et du « beldi chic », contribuant par ricochet à la valorisation du patrimoine architectural et culturel, tout en générant des revenus et des emplois. Ils sont également au cœur d'un certain nombre d'activités, liées aux économies de la mobilité, qui offrent des services aux touristes, mais également aux nouveaux migrants installés (services immobiliers, secondarisation résidentielle, architecture d'intérieur, etc.). Une présence des migrants européens dans les médinas ayant favorisé la renaissance des savoir-faire locaux et la dynamisation de l'emploi dans le secteur du bâtiment et de l'artisanat, mais aussi des services (Terrazzoni, 2015). Dans ce contexte sont entrepris de nouveaux projets de développement mettant particulièrement l'accent sur les « potentialités » touristiques dans les pays du sud : la création d'un lieu touristique autoriserait alors des transferts de capitaux et de consommateurs dans des pays traditionnellement de départ (Dehoorne, 2002).

Ceci dit, cet engouement a eu des effets manifestes sur les prix qui ont connu un rebond significatif au point de rendre presque inaccessible ce type d'activité pour les jeunes investisseurs marocains en quête d'opportunités d'affaires sans pour autant omettre aussi les colères des professionnels du secteur du tourisme et de la restauration mis en concurrence par des maisons d'hôtes non déclarées.

5. Conclusion

La migration Nord-Sud gagne progressivement en importance et devrait s'ériger à terme en une forme de migration à part entière au même titre que la migration Sud-Sud et Sud-Nord. L'extension de cette forme de migration est intimement liée au dynamisme, tant économique que politique et social, des pays d'accueil, avec un foisonnement des opportunités qui rend attractives certaines destinations comme celle du Maroc. L'apport de cette migration aux pays d'accueil recèle des opportunités certaines, en termes de création de la valeur ajoutée et des emplois, pourvu que les migrants du Nord interviennent en levier d'impulsion et non en substitut des ressources et compétences locales (jeu à somme positive vs jeu à somme nulle). Le profil des migrants du Nord se caractérise par un niveau de compétences (techniques, linguistiques, managériales) qui en font des ressources prisées par les entreprises marocaines et étrangères basées au Maroc. Les initiatives entrepreneuriales menées par les migrants du Nord,

début des années 1920 à cause de la politique d'urbanisme liée au protectorat qui interdisait l'installation des Européens dans le centre historique.

souvent sur une échelle locale et ciblant quelques domaines d'activité porteurs, contribuent à dynamiser l'activité et à créer des opportunités d'emplois profitables aux populations locales. Cette esquisse d'évaluation de l'apport de la migration Nord-Sud à l'économie marocaine mérite d'être relayée par une analyse approfondie axée sur des méthodes qualitatives et quantitatives rigoureuses pour capter les effets directs et indirects de cet apport. Elle ne serait possible qu'à travers les actions suivantes :

- La résorption du déficit en données et leur harmonisation pour permettre des comparaisons pertinentes. Les institutions publiques dont notamment l'Office des changes, le Ministère de l'inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences ainsi que la CNSS considérées comme fournisseurs clés de données doivent mutualiser leurs efforts pour pouvoir fournir davantage les données détaillées sur l'emploi au Maroc (marocain et étranger) et surtout celui généré par les IDES au Maroc.
- Le renforcement mutuel des capacités en matière de recherche et d'analyse pour mobiliser les synergies entre milieux académiques et centres de recherche spécialisés en la matière tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine,
- L'alignement de la recherche en la matière sur les attentes des décideurs (bridging research and policy) pour répondre tant aux besoins de financement des travaux de recherche que pour renforcer l'impact de la recherche, à travers une meilleure exploitation de ses résultats au niveau des politiques publiques,
- La conduite des travaux de recherche dans le cadre de l'Université ciblant les régions ou villes clés affichant une forte présence étrangère, notamment européenne et nord-américaine (Marrakech, Essaouira, Casablanca ou Tanger), avec un niveau de granularité permettant de cerner les catégories de migrants.

Références

- (1). Aujourd'hui le Maroc (2006). Le statut des salariés étrangers. <https://aujourd'hui.ma/societe/le-statut-des-salaries-etranagers-87163>
- (2). Barroux, R, (2013). Miguel, Marina, Carlotta... ces Espagnols qui fuient la crise au Maroc disponible dans www.lemonde.fr/planete/article/2013/06/20/miguel-marina-carlotta-ces-espagnols-qui-fuient-la-crise-au-maroc_3433199_3244.html.
- (3). Benson, O (2009) cité par B. Le Bigot. Les migrations hivernales des européens vers le Maroc : circulations et constructions des espaces de vie. Presses de Sciences Po | « Autrepart » 2016/1 N° 77 | pages 51 à 68 <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2016-1-page-51.htm>.
- (4). Berriane et al (2013). Immigration to Fès: the meaning of the new dynamics of the Euro-African Migratory System. *Journal of intercultural Studies*, 34:5, 486-502.
- (5). Caritas International.be (2018). Migration Sud-Nord : quel rôle pour le développement ? www.caritasinternational.be/fr/urgence-et-developpement/migration-sud-nord-quel-role-pour-le-developpement/
- (6). CESE (2018). Avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Migration et marché du travail, Auto-saisine n°36/2018
- (7). Dehoorne O., 2002. Tourisme et migration, entre logiques des marchés et système des mobilités : revue bibliographique ». *Revue européenne des migrations internationales*.
- (8). Direction générale du Trésor (2019). Les investissements directs étrangers au Maroc et la position bilatérale en 2018.

- <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2019/06/27/les-investissements-directs-et-rangers-au-maroc-et-la-position-bilaterale-en-2018>
- (9). Everett, L (1966). A theory of migration. *Demography*, 3 (48), pp. 47-57.
 - (10). HCP (2009). Les résidents étrangers au Maroc Profil démographique et socio-économique, Editions Okad.
 - (11). Hustad, K (2013). MAROC. Pays d'immigrés... espagnols www.courrierinternational.com/article/2013/04/18/pays-d-immigres-espagnols.
 - (12). Mabogunje A. (1970). Systems approach to a theory of rural-urban migration. *Geographical Analysis*, 2(1), p. 1-18 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 6).
 - (13). MIEPEEC (2019). Procédure d'emploi des salariés étrangers. <https://miepeec.gov.ma/wp-content/uploads/2019/12/Procédure-Emploi-des-salariés-étrangers-au-Maroc-04-07-2019.pdf>.
 - (14). Moho, F (2023). Migration inversée : ces Espagnols qui ont choisi de s'installer au Maroc. *Le360*. https://fr.le360.ma/societe/migration-inversee-ces-espagnols-qui-ont-choisi-de-sinstaller-au-maroc_3VUNCVU4GJFLVJXKMR5CMJ7YMQ/.
 - (15). Munoz, M (2022). Maroc : pourquoi le pays attire-t-il autant les Français ? *Ladepeche*. <https://www.ladepeche.fr/2022/07/25/maroc-pourquoi-le-pays-attire-autant-les-francais-10448218.php>.
 - (16). Pellegrini, C (2016). Profil démographique et historique de la présence française au Maroc dans Therrien C. (coord), 2016, *La migration des Français au Maroc : entre proximité et ambivalence*, La Croisée des Chemins, Casablanca, Maroc.
 - (17). Poli, A (2015). Colloque « Des Nord(s) vers les Sud(s) : état de la recherche sur les mobilités ». *Cahiers d'études africaines*, 221-222 | 2016, 436-441.
 - (18). Rapport sur l'emploi des salariés étrangers au Maroc/ DE/DI/SEM/Janvier 2011
 - (19). Rhoul, F., (2018). Histoire : Quand les Espagnols migraient vers le Maroc <https://www.yabiladi.com/articles/details/67227/histoire-quand-espagnols-migraient-vers.html>.
 - (20). Stark O., Bloom D. E. (1985). The new economics of labor migration ». *The American Economic Review*, 75(2), p. 173-178 (version française dans Piché, 2013a, chapitre 10).
 - (21). Terrazoni, L (2015). Les nouveaux migrants français à Essaouira et Marrakech dans : *Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales* [en ligne]. Rabat : Centre Jacques Berque, 2015 (généré le 16 mai 2023). Disponible sur Internet : ISBN : 9791092046298. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cjb.874>.
 - (22). Terrazoni, L (2017). Les Français au Maroc : profils et temporalités d'un nouveau régime de migration dans *Migrations et temporalités. Les migrations à l'épreuve du temps XIX^e-XXI^e siècle*, Karthala.
 - (23). Therien, C et al. (2014). La question du « chez-soi » au Maroc : les représentations des migrants français confrontées aux points de vue des Marocain-es dans le cadre du partenariat MIM-AMERM.